



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 19 février 2025

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 février 2025**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAFOURCADE, Mme REBECHE (a procuration pour M. MAULNY), M. GOSELIN, Mmes COURROS, ZELLER (a procuration pour Mme LAPORTE), M. DARRIBEYROS, Mme THIEBLIN, MM. BRUEY, DAUBA, Mme GARBAY, M. FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, GORGES-LANDES, MM. LAMOTHE (a procuration pour Mme DEGOS), DUBOS (a procuration pour Mme GARRIDO).

Étaient excusés : Mmes CHAPUIS (donne procuration à M. BROQUÈRES), LAPORTE (donne procuration à Mme ZELLER), M. MAULNY (donne procuration à Mme REBECHE), Mmes DEGOS (donne procuration à M. LAMOTHE), GARRIDO (donne procuration à M. DUBOS).

Était absent : M. DELAS.

Un scrutin a eu lieu, Mme PARTOUCHE-SEBBAN a été élu(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°10

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Convention Marchés des Producteurs du mardi 5 août 2025

Cette année le Marché des Producteurs de Pays devrait se tenir, le Mardi 5 août 2025. Aussi, il vous est proposé de reconduire le partenariat de la Commune de TARTAS auprès de l'Office du Tourisme du Pays Tarusate et de la Chambre d'Agriculture des Landes, pour la tenue de cette importante manifestation.

Important moment, tant pour les producteurs locaux, les différentes filières de l'Agriculture, les acteurs du territoire, les habitants de TARTAS et communes voisines, cet événement est aussi un soutien économique pour les différents intervenants ou métiers.

De plus cette manifestation, de par son organisation et son implication pour le tri des déchets, les circuits courts, correspond tout à fait à l'agenda 21 communal.

Il est proposé à notre assemblée :

De soutenir cette manifestation et ses différents acteurs ou filières

D'apporter le soutien logistique habituel, pour son déroulement sur les Allées marines de TARTAS

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de la convention qui nous sera proposée, comme chaque année.

Après en avoir délibéré

Ouï l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Mme la Préfète des Landes.



DONNE un avis favorable à la reconduction du partenariat de la Commune de TARTAS auprès de l'Office du Tourisme du Pays Tarusate et de la Chambre d'Agriculture des Landes, pour la tenue de cette importante manifestation.

SOUTIENT cette manifestation et ses différents acteurs ou filières.

APPORTE le soutien logistique habituel, pour son déroulement sur les Allées marines de TARTAS.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de la convention qui nous sera proposée, comme chaque année.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance



Aude PARTOUCHE-SEBBAN

Le Maire,



Jean-Jacques BROQUÈRES